REGLEMENT DE LA COUR DE RECREATION

La cour de récréation est un espace de détente. Ce règlement existe pour permettre à chacun de profiter de la récréation en respectant la sécurité de tous.

Les élèves	Règles
Nous ne voulons être ni agressés ni insultés ! 	TOUTE VIOLENCE EST STRICTEMENT INTERDITE ! Je joue **à des jeux qui ne mettent pas mes camarades en danger** : ni bagarre ni jeux de bagarre ni jeux violents. Je n'insulte ni mes camarades ni les adultes, je ne me moque pas d'eux, **je suis gentil, respectueux et poli**. Je ne lance pas de cailloux, des bâtons. **Je ne réponds pas à la violence par la violence.** On demande aux adultes de surveillance d'intervenir. <u>Si j'ai un problème avec un camarade…</u> Je peux essayer de le régler par la parole, à l'aide d'un message clair. Je peux aussi faire appel à un autre camarade. Dans tous les cas, si le problème n'est pas résolu, j'en parle tout de suite à un adulte qui surveille pour qu'il m'aide à le régler.
Nous avons le droit de nous amuser. 	Pendant les récréations, je peux jouer aux jeux autorisés en respectant les espaces de jeux et les plannings. Je joue avec mes camarades s'ils sont d'accord pour jouer et je me mets d'accord sur les règles avant de jouer. Il y a 3 zones de jeu : - l'espace détente ; - l'espace sport ; - l'espace nature (seulement quand il ne pleut pas). Pour les vélos : - le matin : PS-MS - le midi : les vélos ne sont pas autorisés - l'après-midi : GS-CP Je pense à ranger le jeu que j'ai pris quand je ne l'utilise plus. Je ne suis pas obligé de jouer avec tout le monde, je peux avoir envie d'être tranquille. Je ne monte ni sur les tables ni sur le portail. Je ne joue pas sur la rampe. Je ne touche pas à la cloche. **Je n'apporte pas de jeux personnels de la maison.**
Nous avons le droit de vivre dans un environnement propre et agréable. 	Les déchets sont mis dans les poubelles. Les locaux intérieurs et extérieurs ne sont pas dégradés intentionnellement. Je peux monter seulement sur les premières branches des arbres. Je peux aller aux toilettes quand j'ai envie. Les toilettes doivent rester propres ; ce ne sont pas des lieux pour jouer et se cacher.

Les adultes de surveillance doivent pouvoir surveiller tous les élèves. 	INTERDICTION DE SORTIR DE LA COUR DE L'ECOLE. **Je ne rentre pas dans les classes sans autorisation d'un adulte de surveillance.** Je reste toujours sous la surveillance d'un adulte.
Si je me fais mal… 	Je le dis <u>tout de suite</u> à un adulte de surveillance (ou un camarade va le dire). Je dis tout de suite si mes lunettes sont abîmées ou cassées.
A la fin de la récréation… 	**Les jeux de cour sont rangés par la dernière classe.** Je me lave les mains. Je pense à prendre mes affaires (gilet, manteau, cartable…) et je me mets en rang.
Quand il pleut… 	Je garde mon manteau. Je reste sous le préau et je joue calmement. Je ne prends pas les ballons. Je ne cours pas sous le préau afin de jouer en toute sécurité.

Les parents
Dans l'enceinte de l'école, aucun adulte étranger à l'école (parent, visiteur…) n'est autorisé à intervenir directement auprès d'un enfant. Seuls les enseignants sont habilités à gérer les conflits entre élèves dans l'espace scolaire. Tout parent mécontent d'un tiers dans l'enceinte scolaire gère ce différend par l'intermédiaire du personnel enseignant.

<u>Sanctions et punitions :</u>	**<u>Réparations :</u>**
Si je ne respecte pas les règles de la cour, je peux être puni par : - une interdiction d'utiliser le matériel ; - une remontrance et un avertissement ; - un isolement dans la cour de récréation ; - une privation partielle de récréation (de une à plusieurs fois) ; - une convocation dans le bureau du directeur ; - une information et un rendez-vous avec ma famille.	Si j'ai blessé un camarade en paroles ou en actes, si j'ai désobéi à un adulte, je dois réparer en lui demandant pardon et/ou aussi : - en lui faisant un dessin ; - en partageant quelque chose avec lui (un jeu, une activité…) ; - en l'aidant à faire quelque chose ; - en prenant soin de lui ; - en remplaçant l'objet que j'ai abîmé, cassé ou perdu ; - en lui écrivant une lettre d'excuse.